

Monsieur François DE RUGY  
Ministre d'Etat, Ministre de la Transition  
écologique et solidaire  
Hôtel de Roquelaure  
246, boulevard Saint-Germain  
75007 PARIS

Paris, le 25 avril 2019

Monsieur le Ministre,

La Liste rouge des espèces menacées en France, réalisée par le Comité français de l'UICN et le Muséum national d'Histoire naturelle, dresse un bilan objectif du degré de menace pesant sur les espèces en métropole et en outre-mer. Elle permet de déterminer le risque de disparition de notre territoire des espèces végétales et animales.

En novembre 2017, la mise à jour de la Liste rouge des mammifères de France métropolitaine a montré une aggravation de la situation : 33 % des espèces terrestres apparaissent menacées ou quasi menacées, contre 23 % en 2009. Parmi les espèces dont la situation s'est dégradée figure le putois d'Europe (*Mustela putorius*). Cette espèce, auparavant classée en « préoccupation mineure », est aujourd'hui évaluée comme « quasi menacée », principalement en raison de la régression importante de son habitat. Ce classement signifie qu'il est urgent de prendre des mesures pour enrayer son déclin.

Or le statut réglementaire du putois d'Europe ne permet pas de prendre des mesures pour répondre à cette préoccupation, puisqu'il n'est pas classé comme espèce protégée : l'espèce est actuellement chassable et figure sur la liste des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts dans l'arrêté ministériel du 30 juin 2015. Même si ce n'est qu'une des causes de sa régression, la mortalité provoquée par le tir et le piégeage contribue directement à l'affaiblissement de ses populations.

Consulté à ce sujet le 23 novembre dernier, le Conseil National de la Protection de la Nature a rendu un avis favorable à l'unanimité à une demande de classement du putois d'Europe comme espèce protégée. Le Comité français de l'UICN est très favorable à cette demande et nous vous sollicitons ainsi pour que l'espèce soit inscrite sur la liste des espèces protégées. Ce classement mettrait fin à la destruction directe du putois d'Europe et stimulerait les actions de protection de son habitat naturel.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce courrier, je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Bernard CRESSENS  
Président

